

# SEANCE DU 12 décembre 2018

**18Heures 30**

**=====**

**Présents** : VALADOUR Jean-Pierre, TAUTOU Bernadette, NALDO Serge, LEYMARIE Hervé, BUISSON Jacqueline, DE SOUSA Séverine, MANOUX Gérard

**Absents excusés** : MARCHAND Pascale, VERNEJOUX Ludovic

**Absente** : LEBRANCHU Sophie

## **1- Participation financière exceptionnelle au Syndicat de l'étang Prévôt**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le comité syndical de l'étang Prévôt a pour projet la création de deux pontons, un situé du côté de la commune de Clergoux et l'autre situé du côté de la commune de Champagnac et présente le devis des travaux.

Le comité syndical sollicite une participation financière de chaque commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 €.

## **2- Tarifs communaux 2019**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite revoir les différents tarifs communaux pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- De modifier le tarif de location de la salle des fêtes pour les personnes extérieures à la commune, soit 250,00 €, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Les autres tarifs sans changement.

## **3- Questions diverses**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux pour la fibre.

La commune de Champagnac sera desservie fin 2019.

Monsieur Le Maire fait part de la demande de création d'un chemin piétonnier entre les routes départementales D 60<sup>E</sup> et D99, au niveau de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal, après discussion, réfléchit aux différentes possibilités.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 19H.15

LE CONSEIL MUNICIPAL